

APPEL À PROJETS Printemps 2014

L'Université Ouverte des Humanités, l'Université Numérique Thématique consacrée aux Sciences humaines, Sciences sociales, Lettres, Langues et Arts fait évoluer son traditionnel appel à projets pour mieux répondre aux besoins des établissements. Ainsi, bien que toutes les productions continuent d'être les bienvenues, à l'heure où de nouveaux dispositifs conduisent à s'interroger sur les modalités de formation, **une attention particulière sera accordée cette année à des ressources destinées à des formations innovantes et/ou à l'enseignement en ligne (Flipped classroom, Mooc, FOAD, etc.).**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'Université Ouverte des Humanités

Pour **favoriser une meilleure réussite des étudiants** et **contribuer au développement de l'université numérique française**, l'UOH offre sur son portail **librement accessible** (www.uoh.fr) des **contenus pédagogiques validés** scientifiquement, pédagogiquement et techniquement : texte, audio, vidéo, multimédia, etc.

La **mission centrale** de l'UOH consiste à mettre à disposition des ressources numériques validées scientifiquement, pédagogiquement et techniquement, afin d'offrir aux étudiants des compléments et supports de cours de qualité. Ces principaux objectifs sont :

- valoriser les ressources existantes au sein des établissements partenaires ;
- soutenir la production de nouvelles ressources en constituant des réseaux d'enseignants producteurs ;
- s'ouvrir à l'international, notamment autour de la francophonie et des langues étrangères.

La **politique éditoriale** de l'UOH s'est construite autour de 4 types de ressources : *Grandes Leçons*, *Essentiels*, « Etudes et Documents », « Conférences, Tables rondes et Entretiens ». Le dernier type n'est plus financé par l'UOH. Toutes les ressources pourront être commentées et éventuellement soumises à la controverse.

Les *Grandes Leçons* et les *Essentiels* constituent les ressources phares, leurs objectifs étant de répondre le plus justement possible aux besoins des étudiants et de viser l'excellence en se distinguant des ressources pouvant déjà exister par ailleurs en ligne.

→ **Les Grandes Leçons**

Il s'agit de leçons permettant d'**introduire ou de réintroduire des « fondamentaux »**.

Elles doivent donner à l'étudiant les cadres de pensée, par la mise en relief de ce qui constitue, à travers les disciplines, le bien commun des établissements d'enseignement supérieur (thèmes communs et/ou transversaux). Elles sont des **productions de savoirs construits**, des réflexions abouties adossées à des travaux de recherche.

→ **Les Essentiels**

Ils représentent des **séries de contenus courts** pouvant venir étayer les *Grandes Leçons* et permettre l'explication de concepts et notions clés s'y référant en conjuguant les stratégies pédagogiques.

Véritables « coups de flash », ils sont des **travaux d'érudition cadrés** et ont vocation à constituer de petites encyclopédies définissant les différents concepts des Humanités.

→ **Etudes et Documents**

Il s'agit d'objets pédagogiques et scientifiques pouvant constituer des dossiers. La relation avec des *Grandes Leçons* et/ou *Essentiels* peut s'avérer pertinente.

CARACTERISTIQUES DES PROJETS ATTENDUS POUR LE 15 MAI 2014

- **Volet 1 : Valorisation de ressources pédagogiques numériques existantes**

Ce volet est favorisé.

Il concerne l'amélioration pédagogique et/ou scientifique de ressources brutes ou déjà scénarisées.

- **Volet 2 : Production de nouvelles ressources pédagogiques numériques**

La demande d'aide financière doit concerner une production à venir.

- **Volet 3 : Controverses**

Ce volet vise à clarifier certaines des controverses qui peuvent traverser les différentes communautés disciplinaires des Humanités, afin de permettre aux étudiants de saisir l'historique et l'état d'avancement de la recherche sur des sujets donnés.

Son objectif est que les enseignants proposent des lectures critiques des ressources accessibles sur le portail (dont ils auront été en amont les auteurs ou non).

Les groupes d'auteurs intéressés par ce volet spécifique de l'appel à projets de l'UOH peuvent proposer des projets de controverses prenant appui sur une ou des ressources déjà diffusée(s) sur le portail de l'UOH (l'UOH se chargera alors de prendre contact avec les auteurs concernés pour solliciter leur accord) ou émergeant d'une ressource qu'ils projettent de produire dans le même temps. Dans ce dernier cas, le projet devra faire apparaître soit l'absence de ressources en ligne relatives à la controverse envisagée, soit en quoi les ressources existantes sont insuffisantes à traiter cette controverse.

Ces controverses seront mises en scène sur le portail de l'UOH sous forme de fils de discussion réservés aux auteurs partenaires du projet.

Dans le cadre des 3 volets, les projets concerneront :

- un ou plusieurs domaines disciplinaires des Humanités ;
- en priorité les projets de modules ou de partie de modules prêts à l'emploi pour l'**enseignement en ligne** (EAD, MOOC, etc.) ;
- principalement le **niveau Licence**, mais le niveau Master est également accepté ;
- des **productions pluri-établissements**, avec une attention donnée aux projets plurinationaux ;
- des **ressources respectant les normes d'accessibilité** pour les publics en situation de handicaps, avec une priorité aux projets prévoyant des ressources pouvant servir de modèle à ce sujet.

Dans le cadre des volets 1 et 2, il est recommandé de **prévoir que toutes les parties soient des grains indépendants pouvant être reliés entre eux** (Cf. Guide auteur inter-UNT en annexe). Ainsi, les usagers pourront accéder aux parties indépendamment du tout et inversement. La possibilité de maintenir un sens complet à la ressource, si c'est désiré, est donc maintenue.

- Un grain est de l'ordre de 5 à 15 minutes de lecture, d'écoute ou de visionnage.
- Les ressources peuvent constituer des collections ou des épisodes.

Toujours dans le cadre des volets 1 et 2, il est demandé de prévoir :

- un prolongement des ressources à travers leur articulation à des **webographies/bibliographies** commentées (pouvant constituer des objets pédagogiques indépendants) ;
- des suggestions d'**usages pédagogiques** (une grille de formalisation sera fournie aux auteurs au moment de la mise en ligne de leur ressource) ;
- le **partage d'expériences pédagogiques** via les rubriques « Commentaires » sur le portail de l'UOH ;
- l'intégration d'une **dimension critique explicitée** (suivant public visé : contextualisation disciplinaire, oppositions théoriques, etc.) ;

- une **indexation**, les renseignements minimum à fournir étant : type de ressource UOH (*Grande Leçon, Essentiel*), titre, auteur, description courte, mots-clés, date de création, niveau, objectifs pédagogiques, domaine(s) disciplinaire(s), estimation de la durée en temps apprenant, prérequis éventuels.
- les échanges entre auteurs de tous horizons (formats portables, interopérables...).

Sont concernés par cet appel :

- tous les établissements supérieurs, en tant que partenaires d'un ou plusieurs projet(s) porté(s) par un établissement membre de l'UOH ;
- en tant que porteur, prioritairement aux établissements membres de l'UOH, sachant que tous les établissements peuvent porter un projet sous réserve d'adhérer à l'UOH si le projet est retenu.
- Un établissement peut être porteur ou partenaire de différents projets.

PROCÉDURE DE SOUMISSION DES PROJETS

Le dossier comprend impérativement :

- un descriptif de la scénarisation très détaillé, afin de permettre au Conseil scientifique d'évaluer l'intérêt pédagogique du projet de manière optimale ;
- une situation du ou des projets de réalisation par rapport aux ressources existantes dans le catalogue de l'UOH ;
- une indication des formations dans lesquelles il est prévu d'utiliser la ressource.

Éléments de constitution des réponses

- Remplir et retourner un dossier (également disponible sur le portail de l'UOH : www.uoh.fr) en l'accompagnant des pièces demandées par courrier électronique à kazarian@unistra.fr et par voie postale au bureau de l'Université Ouverte des Humanités (22 rue Descartes – BP 80010 – 67084 Strasbourg cedex), **AVANT LE 15 MAI 2014.**
- Le dossier complété doit être signé par le chef de l'établissement porteur du projet.
- Il doit être accompagné d'une lettre d'engagement signée par le responsable scientifique et les auteurs.
- L'établissement porteur du projet s'engage à assumer la gestion des droits d'auteurs.
- L'établissement porteur s'engage à mettre en place un suivi statistique des ressources produites lorsqu'elles sont également diffusées ailleurs que sur le portail de l'UOH.
- Le soutien financier de l'UOH est au maximum de 50% des moyens nécessaires sur la base de budgets consolidés faisant apparaître les apports en numéraire, en industrie et en nature du ou des établissements participant au projet. (Attention ! Le prélèvement de frais de gestion par le ou les établissement(s) n'est pas autorisé dans ce cadre.)

PROCÉDURE D'INSTRUCTION ET DE GESTION DES PROJETS

→ La sélection des projets est réalisée par le Conseil Scientifique de l'UOH (2 rapporteurs par projet – membres du CS : <http://www.uoh.fr/sections/documents-divers/presentation/instances-pilotage>). Aux expertises scientifiques et pédagogiques des deux rapporteurs est associé l'avis d'un expert technique. Pour discussion entre les différents acteurs, une réunion de délibération est organisée environ un mois après la date d'échéance de chaque appel à projets.

→ En sus du cadrage spécifique à cet appel à projets, les critères d'évaluation scientifiques et pédagogiques sont les suivants :

QUALITÉ SCIENTIFIQUE

Correspondance avec l'objectif de redonner aux étudiants de grands cadres de pensée

Richesse du contenu

Originalité par rapport à l'existant

Dimension critique (suivant public visé : contextualisation disciplinaire, oppositions théoriques, etc.)

Cohérence des publications des auteurs avec le thème de la ressource

Reconnaissance scientifique des auteurs

QUALITÉ PÉDAGOGIQUE

Pertinence des procédés pédagogiques mis en œuvre

Richesse et originalité de la démarche

Qualité de la scénarisation

Interactivité de la ressource

ÉVALUATION DE LA DEMANDE À LAQUELLE RÉPOND LE PROJET

Usages clairement identifiés

Nombre d'établissements impliqués

Adaptation du niveau aux publics visés

Intérêt international

Accessibilité

ÉVALUATION DE LA DEMANDE FINANCIÈRE

→ Suite aux retours des éventuelles navettes et à l'acceptation des projets concernés, un calendrier de réalisation détaillé (type diagramme de Gant) signé par les auteurs et le service de production devra être fourni. L'UOH établira alors une convention de partenariat définissant la collaboration (critères financiers, juridiques...) avec l'établissement concerné.

→ Tout projet retenu fait l'objet d'une notification à l'établissement qui en est le porteur, soit dès la réunion de délibération, soit après navette. Le soutien financier est accordé à cet établissement.

→ Les crédits sont versés en deux temps :

- une moitié à la signature de la convention,
- l'autre moitié à la livraison, après la remise d'un bilan budgétaire et l'acceptation de la ressource par le Conseil scientifique de l'UOH.